



# DE L'ADULTÈRE AU CRIME, LA MORALE A BEAUCOUP CHANGÉ

PHILIPPE BOUVARD  
JOURNALISTE ET ÉCRIVAIN

Un peu partout dans le monde mais surtout en France, mon cher et vieux pays, les mœurs changent tellement rapidement qu'on n'a plus le temps de voter les lois qui les encadreraient. Et ce qu'on nomme de moins en moins pompeusement la morale doit être révisé périodiquement dans les familles depuis que les moralistes ont jeté l'éponge et se sont reconvertis dans la politique, ultime consommatrice de bons sentiments. Bien sûr, nous sommes plus libres dans nos pratiques religieuses qu'au Moyen Âge. Libres surtout de ne pas croire en Dieu. Car c'est quand on a une foi que les ennuis commencent. En revanche, la liberté d'expression, dont se gargarisent les tribuns auxquels on accorde le droit de dire n'importe quoi pourvu qu'ils affirment le lendemain qu'on ne les a pas bien compris, interdit aux amuseurs de raconter d'autres histoires qu'auvergnates ou belges. Et aux humoristes d'utiliser le rire – fût-il nerveux – comme anticorps à nos angoisses. Voici quelques-unes de nos plus surprenantes mutations. Leur liste n'est pas exhaustive puisque je l'ai rédigée la semaine dernière.

**L'adultère** a conservé ses séducteurs mais perdu une partie de sa séduction en cessant d'être un fruit défendu. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Léonie Biard était passée d'abord à la casse-rolle ensuite à la postérité en ouvrant à Victor Hugo, qui trompait à la fois Adèle et Juliette, son lit de femme mariée. Après plainte de l'époux et constat de l'huissier (les draps étaient encore chauds), l'infidèle avait passé deux mois en prison avant d'être enfermée dans un couvent tandis que son infâme suborneur n'était même pas entendu comme témoin. Aujourd'hui, l'adultère, complètement dépenalisé, intervient beaucoup moins dans les procédures de divorce. Mais il n'est pas facilité pour autant. Primo, parce que les cinq à sept dans les hôtels accueillants des grandes villes sont contrariés par la difficulté de laisser, le temps d'un déduit, deux véhicules en double file. Deuxio, parce que les recherches en paternité déclenchées par un mari suspicieux passent désormais par l'ADN dont les identifications sont sans appel. L'humanité est donc toujours, comme le notait un humoriste dont j'ai oublié le nom, « un vaste hôpital dont les malades n'arrêtent pas de changer de lit ». A ceci près que la peur de la

contagion a multiplié les protections et donc réduit comme une peau de chagrin les contacts épidermiques.

## Autant de mariages mais moins de mariés

**Le mariage** a connu lui aussi des chambardements. Quand on pense que, dans certains pays, l'homosexualité est sanctionnée par la peine capitale, on ne peut que se féliciter de l'adoption en France du mariage pour tous. Sauf à remarquer qu'on a supprimé le service militaire presque en même temps qu'on accordait le droit d'épouser un copain de régiment. Le nombre d'unions entre personnes de même sexe est encore loin d'être significatif. Une vingtaine de mille en France tout au plus, alors le mariage entre homme et femme semble toujours aussi couru. Une stabilité qui doit sans doute beaucoup aux fanatiques du conjungo qui n'hésitent pas à passer plusieurs fois devant le maire sinon devant le curé. Comme l'augmentation de l'espérance de vie a déjà débouché sur la hausse du nombre moyen de liaisons – officialisées ou pas – et que, d'autre part, on commence à fêter les divorces, les traiteurs et les fleuristes ne doivent pas s'inquiéter de l'avenir.

**L'escroquerie** depuis la mise en service d'Internet est à la portée de tous les doigts. Tantôt il s'agit de dons Juans qui sous leurs coordonnées font figurer d'autres portraits que le leur. Tantôt de loueurs d'appartements de vacances qui avec des clichés truqués proposent des gourbis improbables. Mais les pires escroqueries se situent dans les plus grands groupes industriels ou commerciaux dont la seule ambition est de vider les poches des consommateurs sans souci de la véritable utilité et de la pérennité normale de ce qu'ils vendent. Pour être certains de piéger plus souvent leurs victimes, ils ont inventé « l'obsolescence programmée » consistant à diminuer volontairement la solidité d'un matériel pour assurer son renouvellement. De son côté, le sommelier d'un trois-étoiles qui, après avoir tourné précautionneusement sa bouteille de Haut-Brion toutes les semaines pendant des années, lui impose soudainement une quintuple culbute lorsqu'il la facture au client, est-il honnête ? Oui, sans doute, puisque aucune limite de marge n'est appliquée dans le ►►



commerce qui a pour ambition légale de vendre beaucoup plus cher qu'on a acheté alors que le prix coûtant sera bien-tôt, dans notre univers de low cost, de rabais, de ristournes, le seul moyen d'attirer irrésistiblement le chaland.

**Le vol** n'est plus ce qu'il était. Il n'y a guère que les pick-pockets et les casseurs de vitrines qui en soient accusés. Le vol a été remplacé par les malhonnêtetés et les malversations. Ainsi, les délinquants en col blanc ont-ils pris la relève des malfrats cagoulés. Le détournement des citoyens s'est généralisé. Le fisc est devenu confiscatoire. Les banquiers ont le droit de faire faillite. La Bourse enrichit surtout les professionnels de la spéculation. Les constructeurs automobiles ont augmenté à ce point leurs marges qu'il leur est possible pour un achat de véhicule neuf de reprendre un tacot à bout de souffle beaucoup plus cher qu'il ne vaut à l'Argus. Il n'est plus rare que des élus importants ou des hauts fonctionnaires soient pris la main dans le tiroir-caisse dont on leur avait confié la garde. Bref, l'honnête homme du XVIII<sup>e</sup> siècle a disparu. Comme il n'y a pas un billet de banque qui entre dans une poche sans être sorti d'une autre, on peut dire que les SDF sont les derniers dépositaires de la vertu.

#### **Du couteau de cuisine à la kalachnikov**

**Le crime** a perdu une bonne part de son sanguinaire prestige. Surtout depuis que l'abolition de la peine de mort a privé de leur principal suspens les procès en cour d'assises. Bien sûr, le distinguo juridique subsiste entre le meurtre (plus ou moins fortuit) et l'assassinat (longuement prémédité). Mais de circonstance atténuante, le crime passionnel est devenu circonstance aggravante. Surtout depuis que la statistique a permis de s'aviser tardivement que les femmes étaient beaucoup plus souvent tuées par des gens de connaissance que par des inconnus (autant dire qu'il faut davantage se méfier d'un vieil ami que d'un jeune rôdeur). Mais l'absence de statistique ne permet pas de vérifier l'assertion de Jules Renard quand il écrit : « Les grosses, on les pelote. Les maigres, on les tue. La passion s'accroche aux angles. » Parallèlement, le crime est devenu encore plus médiatique qu'à l'époque où, faute d'au-

diovisuel, il ne faisait les choux gras que de la presse écrite. Un « beau crime » (fatal pour une personnalité très en vue) peut défrayer la chronique d'autant plus longtemps qu'on tarde à identifier ou à mettre la main au collet du coupable. Les grands avocats qui n'ont pas cédé à la facilité de défendre la veuve et l'orphelin mais plutôt de prêter leur voix à ceux qui les ont mis

### **« LE GRAND CRIMINEL FASCINE PLUS QU'IL N'EFFRAIE. »**

dans cet état sont moins nombreux et plaident moins fort. Car ils savent que, dans le plus impardonnable des cas, ils n'auront pas à se réveiller à l'aube pour accompagner un client jusqu'au lieu du châtement suprême. Ils n'ignorent pas non plus que les grâces présidentielles, les remises de peine et toutes les nouvelles dispositions prises pour lutter contre la surpopulation pénitentiaire faciliteront les récidives et qu'ils reverront souvent les mêmes clients. Les armes du crime ont suivi le progrès. On est passé du couteau de cuisine à la kalachnikov. L'empoisonnement est en perte de vitesse depuis que Pierre Desproges notait : « Entre la tisane au cyanure et la mauvaise cuisine, il n'y a qu'une différence d'intention. » Le grand criminel (à partir de dix victimes) fascine plus qu'il n'effraie. Jacques Mesrine, entre sa dernière évasion et la fusillade qui l'envoya rejoindre ses cibles, avait publié un livre à succès et était devenu bien qu'estampillé « ennemi public N° 1 » la coqueluche des braves gens auxquels il prodiguait – par médias interposés – les leçons d'une morale très personnelle. Désormais, les bourreaux d'enfants ont la vie sauve. Les peines réputées incompressibles s'adoucissent après trente années de prison. En revanche, les rédemptions littéraires se sont raréfiées. Alphonse Boudard qui, après une demi-douzaine de hold-up et d'agressions à main armée, était devenu au terme d'une décennie de « cabane » l'un des plus grands écrivains français, n'a pas eu de disciple. Le sang coule toujours. Mais l'encre s'est tarie. ■